

Nouvelles de l'activité des sociétés

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire**

Band (Jahr): **19 (1911)**

Heft 3

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Un point essentiel qui ne saurait être trop étudié et assez cultivé est l'observation du malade. Toujours aux aguets, les yeux et les oreilles de l'infirmière doivent travailler continuellement comme avertisseurs. L'expression du visage d'un malade dira, bien avant le pouls et la température — à qui sait voir — qu'une complication survient, ou qu'il se passe quelque chose d'anormal. L'éclat inusité des yeux, les joues un peu trop animées, la ride de souffrance du front, l'expression tirée de la bouche, en apprendront beaucoup à celles qui savent lire sur une physionomie. Le sens de l'odorat dit des volumes à qui sait le cultiver et le comprendre. Les doigts peuvent devenir de bons observateurs: une bonne pratique est de mettre le doigt sur le pouls, et de s'exercer à deviner aussi exactement que possible, le nombre et la qualité des pulsations. S'il n'y a qu'une façon de prendre la température en employant le thermomètre, le sens d'un toucher exercé avertira la garde que le malade a plus chaud qu'il ne convient. Elle s'en assurera alors au moyen du thermomètre.

« Vous dirai-je, continue l'auteur, quel est le plus grand obstacle au bon fonctionnement de la faculté d'observer ?

C'est le manque de concentration de l'esprit sur ce qui vous occupe. Si votre esprit est préoccupé de la dernière soirée à laquelle vous avez pris part, ou de votre partenaire au patinage prochain, il n'est pas douteux que la peau du patient aura beau être très chaude, ou son visage très

rouge, vous ne vous en apercevrez pas. La faculté de concentrer notre esprit sur l'objet qui nous occupe est une des plus grandes prouesses auxquelles nous puissions atteindre. Elle ne vient pas toute seule, ni sans effort: c'est un des privilèges de la vie qu'il faut se donner la peine de gagner, car il rend possible l'ordre de Florence Nightingale: « Aller vite sans se presser », une des choses les plus difficile que je connaisse. »

Si l'infirmière doit observer exactement, elle doit encore rapporter fidèlement au médecin tout ce qu'elle a perçu. Il s'agit alors de raconter les faits, tous les faits, sans leur donner aucune teinte d'opinion personnelle sur l'état du patient. Seul, le respect le plus absolu de la vérité permettra de le faire. Les rapports de la garde-malade et du médecin sont donc un point très important. L'infirmière doit considérer le médecin comme un supérieur professionnel, qu'elle n'a point à critiquer et quelle que puisse être son opinion privée à son égard. Elle lui doit fidélité et obéissance. C'est dire que toute sa conduite, sa conversation et son influence auprès du malade et de sa famille doivent tendre à fortifier le prestige du médecin-traitant.

L'article que nous analysons s'occupe encore de la manière d'être des infirmières vis-à-vis des malades masculins. Nous pourrions être brefs à ce sujet, et dire avec le Dr Weir-Mitchell « que pour être une bonne garde-malade, il est nécessaire d'être d'abord une honnête femme ».

Nouvelles de l'activité des sociétés

Estampilles de valeur et Croix-Rouge. — D'après une information reçue du Secrétariat général de la Croix-Rouge, nous avons, paraît-il,

fait erreur lorsque nous avons dit, dans notre dernier numéro, que la Direction de la Croix-Rouge avait prélevé un nombre *suffisant* d'es-

tampilles de valeur. La poste semble avoir été excessivement parcimonieuse dans la remise des timbres gratuits, pour la Croix-Rouge comme pour toutes les œuvres de bien public.

Le secrétaire général, M. le D^r Sahli, nous informe en effet que le nombre d'estampilles gardées par son Bureau, ne suffira pas pour les affranchissements au delà d'une demi année!

La Rédaction.

Société neuchâteloise de la Croix-Rouge. —

Le bureau de placement de gardes-malades achèvera au mois d'avril prochain sa 4^e année d'existence; son comité, réuni le 16 janvier dernier, a pu constater que son activité et son travail sont en constante progression.

Jusqu'au 31 décembre 1910, 87 gardes-malades ont été admis par le comité dont: 16 infirmiers, 35 gardes-malades (infirmières de la Croix-Rouge de Berne, de la Source de Lausanne et anciennes diaconesses), 30 gardes-releveuses et une dizaine de veilleuses et de samaritaines de la ville.

Le bureau a effectué 234 placements, soit 46 de plus qu'en 1909, dont 119 dans le district de Neuchâtel et 73 dans les districts de La Chaux-de-Fonds, du Locle, du Val-de-Travers, du Val-de-Ruz et de Boudry. 31 gardes ont aussi été placées en Suisse et 11 à l'étranger. 180 demandes ont été faites par les familles et 54 par les médecins eux-mêmes.

Plusieurs gardes-malades sont dans des places de longue durée et beaucoup ont du travail assuré pour une partie de l'année courante.

Les factures envoyées aux clients représentent une somme de fr. 23,778.35 qui a été versée aux gardes sous seule déduction des frais de téléphone, de télégrammes et de bureau. Cette somme est le salaire de 5256 journées de travail et de 315 veilles.

Ces résultats prouvent l'utilité toujours croissante du bureau de placement de gardes-malades et sont un grand encouragement pour la Société neuchâteloise de la Croix-Rouge.

Samaritains de Bienne. — Un nouvel exercice vient de se terminer et notre petite société tient à montrer à ceux qui veulent bien s'intéresser à nous, ce que nous faisons en une année.

Nos sept postes, Orvin, Evilard, Bellmund, Brügg, Vigneulles, Bienne-Plänke, Route de Boujean, et un poste volant à Bienne ont porté secours à: 46 blessures, 8 hémorrhagies, 7 fractures, 8 brûlures, 27 accidents divers, soit un total de 96 accidents, en plus 1 empoisonnement; 6 ont nécessité un transport par brancard. Un nombre à peu près égal de blessures ont été soignées par nos samaritaines et samaritains en ville.

Nous avons eu l'occasion d'employer pour la première fois un *wagon-sanitaire* pour un transport « Bienne-Gêneve » et ce mode de transport est à recommander à ceux qui en auraient besoin, l'administration des C. F. F. ayant véritablement bien organisé ce service spécial.

Pour porter secours à ces 100 accidents notre Société a repourvu les postes en question de matériel et de médicaments employés pour une somme de fr. 84. 55.

Nous avons par contre été requis 10 fois à prêter notre concours désintéressé pour festivités publiques, fêtes de musique et chant, de cavalerie, de vélos, du Hornussen, de gymnastique, etc. Nous avons visité l'Asile des aliénés de Bellelay et assisté à une conférence de son dévoué directeur sur « La folie en général ». Nos membres ont pris part à 10 exercices généraux ou improvisés. Nous avons mené à bonne fin un cours de samaritains à Orvin, il fut fréquenté par 28 personnes. Avec le concours financier de la Société d'utilité publique, nous avons ouvert *deux cours pour soins à donner aux malades*, l'un en français, l'autre en allemand; ils furent fréquentés par 105 participants.

Cet été, nous avons reçu ici les délégués de nos sections suisses de samaritains; avec le bienveillant concours de l'Union instrumentale, de la Chorale, du Männerchor et de quelques amateurs, nous avons pu faire passer quelques belles heures à nos frères samaritains.

Nous avons actuellement deux cours de samaritains, l'un en français et l'autre en allemand, avec 103 personnes. L'examen est fixé au 25 février 1911, dans la grande salle de l'Hôtel-de-Ville, mise à notre disposition par les autorités communales.

Le nouveau comité pour l'année 1911 se tient à la disposition de tous ceux qui voudraient obtenir quelques renseignements ou peut-être se faire recevoir comme membres passifs.

Président: Sully. H. Guinand, rue du Stand, 65.

Vice-président: Eugène Marchand, Quai du Bas, 45.

Caissier: Jacob Bögli, rue de la Source, 23.

Secrétaire: M^{lle} Bertha Jenny, rue Centrale, 78.

Vice-secrétaire: Emile Anthoine, rue de la Gare, 29.

nous permet de constater que le drapeau de la section a flotté par un temps idéal au-dessus de la mer de brouillard, à 1207 m d'altitude.

Plus de 50 participants assistèrent à cette excursion de montagne; ils purent contempler la chaîne des Alpes dans toute sa lumineuse splendeur, du Säntis jusqu'aux Dents du Midi.

L'endurance des membres de la Société militaire sanitaire de Bâle a fait ses preuves une fois de plus, puisque cette course d'hiver, par des chemins difficiles, a été exécutée sans défaillance, même pour les membres les plus âgés



Halte de la S. M. S., section de Bâle sur les hauteurs du Passwang

Chef matériel-exercices: Auguste Racine, promenade de la Suze, 28.

Chef matériel: Werner von Gunten, rue de la Société.

Bibliothécaire: M^{lle} Fink, rue des Vergers, 53.

Membres adjoints:

M^{me} Renfer-Müller, ruelle du Haut, 3.

M. Jean Kummer, rue Dufour, 109.

(Communiqué.)

Bâle. Société militaire sanitaire. — Ce n'est pas dans la vallée de la Birse seulement, comme on va le lire plus loin, qu'on exécute des exercices de campagne en plein hiver. Au mois de décembre, la Société militaire sanitaire de Bâle faisait une sortie au Passwang, et la vue que nous mettons sous les yeux de nos lecteurs

de la section, qui n'ont pas craint de faire plus de 40 km. sur la voiture des « frères Talons »!

Société des samaritains de la région de Tavannes. — Depuis quelque temps il était question d'organiser, en plein hiver, un exercice pratique, afin d'initier les samaritains aux dangers que peuvent présenter les chemins couverts de neige ou de verglas.

Dimanche dernier, alors que la nature avait revêtu un air de fête et que le riant soleil conviait un chacun à sortir de sa carapace hivernale, les adeptes des sections de Tramelan, Tavannes-Reconvilier, appelés à l'improviste, se trouvèrent assez nombreux au Fuet.

Un accident — la maison d'école détruite par le feu, en ruines, cachant sous les dé-

combres maints écoliers — tel était le thème de cette intervention. Dans un ordre plus ou moins relatif, chacun trouva ses attributions. Et les membres chargés du transport entrèrent en lice. Les malades furent conduits à l'hôpital, improvisé à l'auberge du village, qui à bras, qui sur des brancards construits à la hâte, qui sur des luges et des traîneaux.

Une fois blessés et morts en lieu sûr, M. le D^r Geering fit la critique du travail effectué. Un peu de manque d'ordre, trop d'hésitations, parfois trop peu de logique dans les faits et gestes, tels furent les principaux griefs de l'honorable disciple d'Esculape.

Quant à la critique des pansements, elle fut dévolue à M. Farron, moniteur de la section Tavannes-Reconvilier. Il n'eut pas de graves reproches à présenter à ce sujet; si ce n'est que l'élégance faisait défaut.

Tout travail méritant salaire, les actifs samaritains étanchèrent « l'incendie de leur estomac » avec quelques rasades modérées de bon vin. Le prochain exercice aura lieu à Tramelan. Nous souhaitons d'ores et déjà une complète réussite aux organisateurs.

Samaritains accourons tous à Tramelan afin d'être prêts lorsque un malheur viendra frapper notre contrée!

24 janvier 1911.

F. D.

Cours de moniteurs à Neuchâtel. — Le cours de moniteurs pour les sections romandes de samaritains a commencé le 27 février, et durera jusqu'au 4 mars. Dirigé par M. le D^r de Marval, secondé pour la partie pratique par M. l'adjudant-sous-officier Jæger des troupes du service de santé, à Bâle, ce cours compte 18 participants se répartissant sur treize sections, soit celles de Cornaux, Landeron, Neuchâtel-Messieurs et Neuchâtel-Dames, le Locle, Yverdon, Chaux-de-Fonds, Bienne, Tramelan, St-Blaise, Vevey, Les Ponts et Ste-Croix.

L'examen final et la remise des diplômes auront lieu le samedi 4 mars, dès 9 heures du matin, sous la présidence de M. le D^r Ischer, adjoint au Secrétariat général de la Croix-Rouge suisse, au palais Rougemont à Neuchâtel.

Alliance suisse des gardes-malades, section de Neuchâtel et environs. — Il s'est fondé en novembre 1910, une Alliance des gardes-malades de notre pays. Cette association compte déjà

un millier de membres dans les sections de Zurich, de Berne et de Bâle.

Le bureau de placement de gardes-malades a pris l'initiative de former une section neuchâteloise, et le dimanche 19 février 1911, quarante gardes-malades, infirmiers, releveuses, gardes d'enfants et infirmières se rencontraient à Neuchâtel sous la présidence de M. le D^r de Marval. Cette assemblée a adopté les statuts de la nouvelle section qui rentre dans le giron de l'Alliance suisse des gardes-malades; un comité de 5 membres a été élu, et 35 gardes ont déclaré d'emblée adhérer à la jeune section.

Comme cela pourra intéresser un grand nombre de nos lectrices, ainsi que des infirmières qui n'ont pas pu se rendre à Neuchâtel à cette assemblée constitutive, nous publierons sans doute dans notre prochain numéro les statuts de la section, et les noms des personnes qui se sont fait admettre comme sociétaires.

Nouvelles sociétés romandes de samaritains.

Société des samaritains de St-Blaise (Neuchâtel). — A la suite d'un cours donné par M. le D^r Jacot-Guillarmod, à St-Blaise, les participants ont décidé de fonder une section de samaritains. Une assemblée a été convoquée, à laquelle des personnes qui avaient suivi précédemment un cours se sont jointes, pour la constitution d'une section qui compte déjà 25 participants. Le président a été élu en la personne de M. Schori à St-Blaise.

Société des samaritains de Vevey. — A la suite d'un cours donné à Vevey par M. le D^r de la Harpe, les 50 participants ont décidé à l'unanimité de former une section de samaritains, dans le but de poursuivre leur travail et de le compléter. Un comité a été constitué, le D^r de la Harpe en a accepté la présidence, M. Rigassi en est le secrétaire.

Après l'examen qui, le 20 février, a clôturé le cours, une charmante réunion familière a eu lieu à l'hôtel du Château à Vevey. Le médecin-directeur du cours, le président de la société vaudoise de la Croix-Rouge, le représentant des autorités communales veveysannes, ainsi que le sous-secrétaire romand de la Croix-Rouge, ont engagé les membres de la jeune section à persévérer dans le travail, et les ont assuré de la sympathie des autorités de la ville et de la bienveillance particulière de la Croix-Rouge.